

## EXAMEN D'APTITUDE AU TRAVAIL

# Un test des capacités uniformisé pour les

Sarah Deillon

**L'évaluation de l'aptitude au travail permet de vérifier si un chien possède les compétences nécessaires pour être un chien de protection des troupeaux. Ces tests, uniformisés au niveau de la Suisse, sont jugés comme étant inadéquats par de nombreux éleveurs.**

Dépoussiérez la modification de l'Ordonnance sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (OChP) en février de cette année, de nouveaux dispositifs encadrent la détention des chiens de protection des troupeaux (CPT). Désormais, les évaluations d'aptitude au travail (EAT) sont uniformisées au niveau suisse et les critères pour y accéder ont été étendus (ouverture au niveau des races et de la provenance). Ils sont réalisés par Agridea, sous mandat de l'OFEV. Ils se font dans cinq régions: au col du Pillon, sur le périphérique du lac noir (Fribourg et Berne), dans les Grisons, au Tessin ou à Saint-Gall. Chaque lieu comprend entre 2 et 4 alpages afin que les éleveurs puissent faire évaluer plusieurs chiens en même temps. Le test se déroule sur vingt-quatre heures. L'agriculteur doit amener cinq moutons ou chèvres pour un chien. L'examen doit permettre

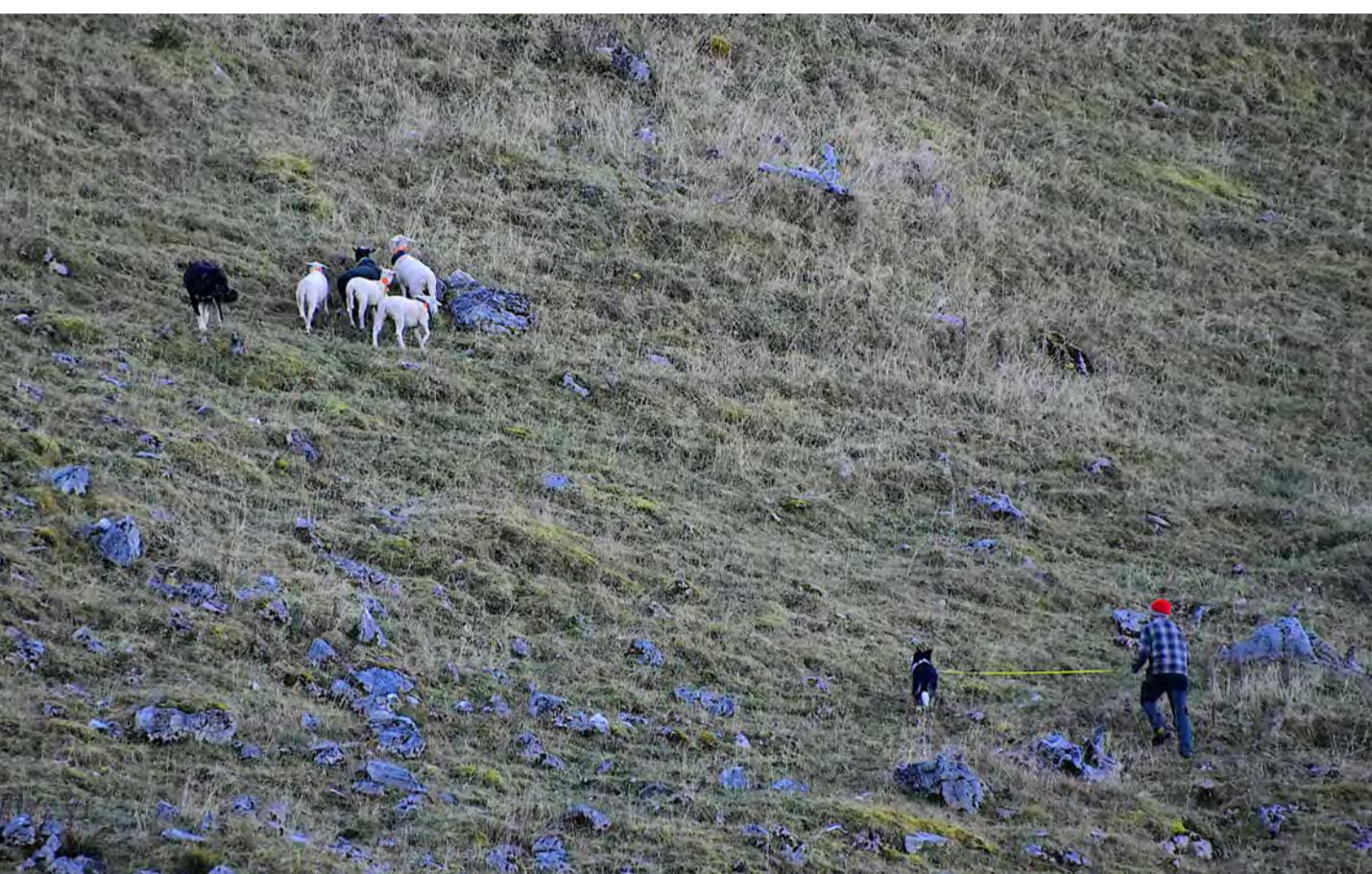
de tester les deux liaisons qui concernent le CPT dans le triangle relationnel: chien - référent et chien - troupeau (voir l'illustration ci-dessous).

**Manque de chiens testés**

Ces tests ont été réfléchis en 2012, puis adaptés plusieurs fois avant d'être rendus obligatoires par l'OFEV en 2019 pour tous les propriétaires qui souhaitaient faire reconnaître leur animal comme chien de protection officiel selon l'OChP. Ces chiens reconnus par la Confédération étaient issus de deux races, les montagnes des Pyrénées et les bergers de Maremme et des Abruzzes. Ils étaient achetés adultes, déjà testés et jugés aptes à protéger un troupeau. «Mais avec l'augmentation des besoins, l'offre de chiens fédéraux a manqué. L'attente était trop longue et nous avons dû trouver d'autres solutions. Nous avons commencé à acheter des chiots, à partir de 3 mois, et pour qu'ils

**L'éleveur ne reçoit pas de subvention ni d'indemnisation en cas d'attaque si le chien n'est pas reconnu**

soient reconnus au niveau cantonal, nous leur avons fait passer un autre test, proposé par Arcadia, en collaboration avec les divers services cantonaux chargés des affaires vétérinaires, de l'agriculture et de la chasse», explique Claude Latton, éleveur à Collombey-Muraz (VS) et président de l'Association des éleveurs ovins et caprins du Valais romand.



*La première partie du test se fait sur le terrain, avec cinq moutons. Sur cette scène, le figurant s'approche avec son chien afin de vérifier la réaction du candidat.*

S. DEILLON

naires, de l'agriculture et de la chasse», explique Claude Latton, éleveur à Collombey-Muraz (VS) et président de l'Association des éleveurs ovins et caprins du Valais romand.

**Uniformiser la procédure**

Afin de ne pas prendre le risque de voir trop de dis-

parités entre les cantons, la Confédération a décidé, dans le cadre de la consultation sur la révision de l'OChP, de laisser à l'OFEV la responsabilité de ces tests. «C'est ainsi qu'il a été décidé de ne pas accepter qu'un mode de fonctionnement. Les éleveurs reçoivent une rétribution financière pour leurs chiens de protection. Mais

qui dit argent en jeu, dit aussi contrôle. L'EAT doit permettre de définir si un chien peut recevoir un soutien financier de l'OFEV ou non», explique François Meyer, collaborateur d'Agridea. Dans le quotidien, les chiens travaillent toujours par deux au minimum mais chaque individu doit être évalué séparément.

**Subventions financières**

Ces EAT se font une fois, dès 18 mois, et sont valides ensuite pour la durée de vie du chien (environ 8 à 10 ans). En cas de réussite, l'éleveur perçoit un financement de la Confédération (3500 fr. de prime de réussite) et parfois aussi du Canton (Uri double la mise, Berne

## Des notes pour évaluer les candidats

L'examen débute avec un contrôle de la relation du chien avec son troupeau. Pour ce faire, l'éleveur place son chien et ses moutons puis s'en va. «C'est important que le propriétaire puisse faire comprendre à son chien qu'il part et que lui doit travailler désormais. Il doit pouvoir faire son travail en autonomie», explique François Meyer qui précise que la capacité du chien de créer une relation avec son troupeau a été acquise de génération en génération et que ces tests devraient permettre de sélectionner des animaux de bonne lignée!

Cette relation aux animaux de rente est mesurée à l'aide de critères qui reposent sur la proximité entre le chien et son troupeau. Pendant les 24 heures où ils sont ensemble, on analyse les mouvements à l'aide de colliers WatchDog. «L'OFEV a fixé que la moitié du temps au minimum, il doit se situer à moins de 30 mètres du troupeau», indique le collaborateur d'Agridea qui ajoute: «Et comme il est normal qu'il fasse un travail exploratoire, on estime que, pendant 10% de la durée du test, il a le droit d'aller au-delà de 300 mètres. La première heure n'est pas comptée».

**Cinq séquences sur le terrain**

Le test se poursuit avec l'enrôlement en scène d'un figurant (seul puis avec son propre chien) afin de tester cinq points: l'agressivité du chien, sa peur, son comportement amical, ses aboiements et son orientation au troupeau. Ce figurant, Moritz

Pfister lors du reportage, n'est pas connu du candidat. Le tout se passe sous l'œil d'un responsable d'examen, le ranger Stefan Steuri, qui filme toutes les scènes à distance.

Il y a cinq séquences: d'abord le figurant fait un passage (il marche à proximité du troupeau), ensuite il fait une approche (il marche droit contre le troupeau) et finalement il adopte une attitude pour calmer le chien (il s'assoit à proximité). Il revient ensuite avec son propre chien et refait les deux premiers tests. Le figurant attribue en tout 7x5 notes (vérifiées avec les vidéos).

**Réactions face à l'imprévu**

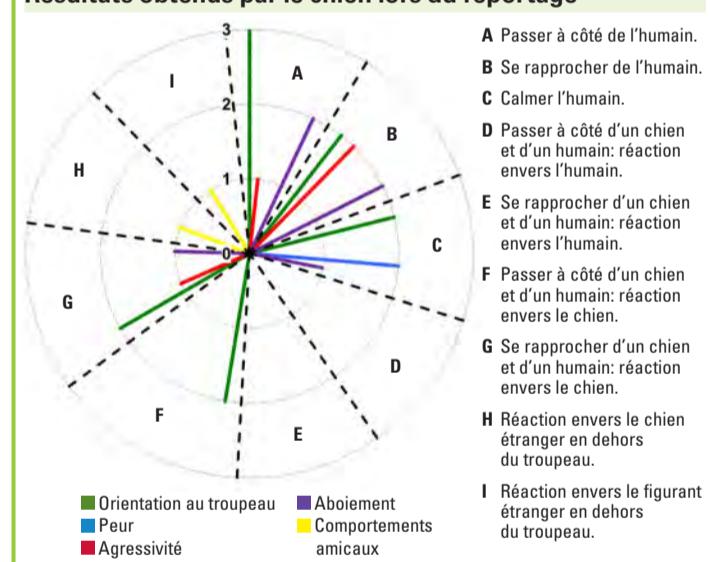
C'est ensuite la relation avec le référent qui est évaluée. La première vérification se fait directement quand le chien et l'éleveur se retrouvent afin de vérifier la cohésion entre eux.

Dans cette seconde partie, on va tester notamment les réactions de l'animal envers le figurant et le chien figurant hors du contexte troupeau et face à l'imprévu. D'abord, l'éleveur marche avec son chien puis

Moritz Pfister vient prendre sa laisse et continue le chemin avec. Est-ce qu'il montre le même comportement que dans le contexte du troupeau? En l'occurrence, l'agressivité observée envers le figurant a tourné vers un comportement amical dans ce nouveau cadre. On retrouve ensuite l'éleveur et le figurant avec les deux chiens pour une scène. Puis viennent deux tests pour surprendre le CPT: d'abord un parapluie qui s'ouvre brusquement à côté de lui, puis un ballon qui éclate aussi à proximité. Le candidat a très bien réagi à chaque fois, en observant les réactions de son maître et en continuant son chemin en pleine confiance. Pour le dernier test, le chien est détaché afin de vérifier s'il en profite pour filer et observer comment son maître parvient à le reprendre.

**Critères d'exclusion**

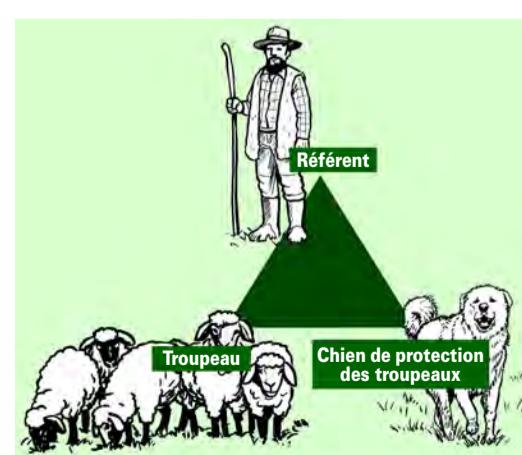
Les critères d'échec sont les suivants.

**Résultats obtenus par le chien lors du reportage**

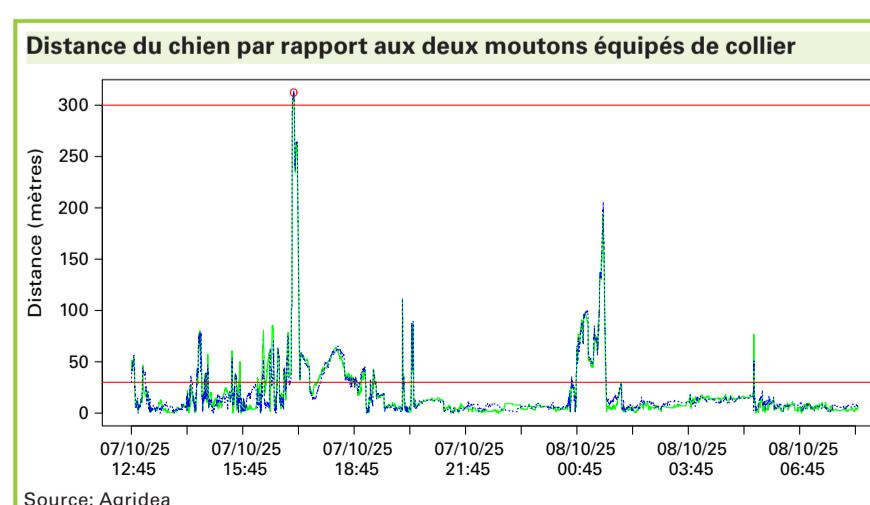
Source: Agridea

- Plus de la moitié du temps à une distance supérieure de 30 mètres du troupeau.
- Plus de 10% du temps passé à une distance de plus de 300 mètres.
- Aucune orientation au troupeau durant l'ensemble du test.
- Le chien pince ou mord le figurant.
- Une note inférieure à 2 dans la relation maître-chien (1 insuffisant, 2 suffisant, 3 bon).
- Le chien présente une tolérance au stress insuffisante.

«Ce chien a respecté les critères pour la distance. Il a eu une très bonne note pour la relation avec son maître. Et il a aussi réussi le test de la phase d'approche. Il va donc être reconnu! Mais il a quand même montré des traits de caractère à prendre en considération: une peur marquée envers le chien figurant et de l'agressivité face au figurant, relève François Meyer. Il rappelle toutefois que dans le quotidien le chien ne travaille pas seul et que la dynamique peut changer dans un collectif. Avec ces données, l'éleveur peut prendre ses propres décisions concernant l'utilisation de cette chienne pour faire de l'élevage ou non. SD



*Le test doit permettre d'évaluer les deux relations qui concernent le chien.*



AGRIDEA

# chiens de protection des troupeaux

donne 1500 francs en plus). De plus, l'éleveur perçoit entre 75 et 166 fr./mois, selon les Cantons, pour les frais liés au chien.

## Le test définit si un chien peut recevoir un soutien financier ou non

Ces tests doivent aussi répondre à une deuxième problématique. Lors d'une attaque par un grand prédateur, l'éleveur perçoit une indemnisation pour autant que des mesures de protection aient été prises, avec un CPT ou autre.

Mais seuls les chiens reconnus sont considérés comme étant un moyen de protection. Et les cas de dommages sur les animaux ne sont pas comptabilisés si le chien n'a pas été jugé apte et qu'aucune autre mesure n'était en place.

### Deuxième essai

En cas d'échec, le chien peut être inscrit une seconde fois. «Si c'est la relation avec le troupeau ou l'orientation au troupeau qui sont défaillants, il peut y avoir une explication, comme un mauvais choix des moutons/chèvres», souligne François Meyer. Il ajoute que certains chiens sont peut-être parfois encore un peu jeunes et qu'il faut leur laisser quelques mois de plus. D'autres points

sont plus difficiles à corriger, comme l'agressivité. Et pour la relation avec le propriétaire, le spécialiste encourage à prendre du temps avec l'animal. «Il y a vingt ans, on disait que pour que le chien crée une vraie relation avec les moutons, il fallait limiter les contacts avec son détenteur. Mais maintenant, on réalise que cette double relation est possible et est même indispensable. L'éleveur doit pouvoir avoir un contrôle sur son chien.» En cas d'échec, il a un droit de recours.

### Conséquences importantes

Les candidats qui échouent peuvent continuer de protéger le troupeau! Toutefois, l'éleveur ne perçoit pas de subventions et pas d'indemnisation en cas d'attaques s'il n'a pas pris d'autres mesures en plus. Les dégâts ne sont pas non plus comptabilisés dans les statistiques de tir de loups. François Meyer voit encore une autre problématique si ces chiens viennent à agresser un promeneur. «Le jugement pourrait se faire différemment. Si un chien reconnu travaille, c'est ok qu'il soit seul et en liberté dans la nature. Mais s'il n'est pas considéré comme un CPT, il est censé être surveillé par son maître.»

Deux chiens de Claude Lattion ont échoué ce mois d'octobre (lire ci-dessous) alors qu'il les utilise depuis trois ans. Il va maintenant suivre des cours proposés par Agri-



L'entier de la procédure est filmé afin de pouvoir vérifier les notes attribuées.

S. DEILLON



Les scènes se suivent pour tester le candidat. Avec son maître, le figurant et aussi le chien de ce dernier.

S. DEILLON

dea mais ce sont des adultes et il pense qu'il sera difficile de corriger certains aspects. «Concrètement, on nous dit qu'on a le choix de continuer de les utiliser ou non mais les conséquences sont importantes si nos chiens ne sont pas reconnus. Et puis on devrait tout recommencer avec des jeunes de 3 mois? Qui échoueront peut-être aussi à 18 mois?» Il ne voit pas non plus pourquoi il se séparerait d'un animal qui a fait du bon travail jusqu'à maintenant. L'éleveur souligne d'ailleurs que si ses chiens ratent de nouveau au printemps, il ne va pas trouver de nouveaux individus pour l'été car il n'y a pas assez de candidats tes-



Contrôle de la réaction face au stress avec ce parapluie qui s'ouvre subitement.

S. DEILLON



François Meyer, collaborateur d'Agridea, le figurant Moritz Pfister et le ranger Stefan Steuri (de gauche à droite).

S. DEILLON

### Votre avis

Comment devraient se dérouler les tests selon vous pour répondre aux besoins du terrain?

Votre réponse  
journal@agrihebdo.ch  
Fax 021 613 06 40

## Le déplacement des bêtes fâche des éleveurs

Sur le terrain, ces tests reçoivent un écho variable de la part des éleveurs. Pour certains, c'est une occasion d'approfondir les connaissances sur leur chien et d'obtenir de la reconnaissance pour leur travail. Mais pour d'autres, ces examens ne correspondent plus à la réalité.

La critique la plus virulente concerne le déplacement des animaux. Sur l'alpage de Claude Lattion, ce sont en tout 1000 moutons qui se retrouvent pour la saison d'estivage. Le jour, ils pâturent avec les bergers et la nuit, ils sont rassemblés dans un parc avec les chiens de protection. Deux de ses trois chiens ont passé le test en octobre et ils ont échoué alors qu'ils avaient réussi les examens réalisés par Arcadia, dans leur environnement. «Le premier chien m'a suivi directement, le test a donc été loupé. Et le deuxième est resté un moment puis il s'est trop éloigné et il a fallu stopper l'exercice. Mais chez moi, ils restent en permanence avec le troupeau.» Il se fait aussi l'écho d'autres collègues puisqu'il est président de l'Association des éleveurs ovins et caprins du Valais romand.

Pour les responsables, c'est justement en faisant ce test dans un autre environnement que l'on peut tester le candidat. «Afin d'être standardisé et pour que les chiens puissent être évalués individuellement, l'EAT doit se faire dans un endroit neutre, répondant aux exigences de l'OChP. Et sans parc afin d'évaluer la relation avec le troupeau, et non pas si le chien respecte une clô-



Les moutons ont été équipés de colliers Watchdog pour les tests. De nombreux éleveurs estiment que l'évaluation pourrait aussi se faire chez eux.

S. DEILLON

ture ou non», explique François Meyer.

### Adapter à la réalité

Le responsable d'Agridea précise que ces évaluations sont plutôt avant-gardistes. «Aucun test au monde ne permet de voir ce que nous observons.» Mais l'éleveur de Collombey-Muraz est d'un autre avis. «Nous sommes favorables au fait qu'il y ait un test unique au niveau suisse mais celui qui est proposé n'a pas évolué avec la réalité du terrain.

Il était très bien pour la période où on achetait des chiens adultes déjà testés et qui devaient pouvoir travailler sur n'importe quelle exploitation. Mais aujourd'hui, on prend des chiots à 3 mois qui ne restent que dans une seule structure.»

Claude Lattion estime que le chien devrait être évalué en conditions réelles et que si vraiment un jour il doit changer d'endroit, il re-

passe un test. «D'autant plus qu'aujourd'hui nous avons les moyens techniques (collier GPS) de vérifier l'attachement au troupeau, non pas pendant vingt-quatre heures mais sur plusieurs jours, voire des semaines. De plus, l'évaluation des réactions face à l'imprévu pourrait facilement se faire sur les alpages des éleveurs.»

### Les chiens devraient être testés en conditions réelles

### Efficace sur le terrain

Les situations sont en effet différentes d'une exploitation à l'autre et les tests piégent beaucoup de chiens. L'alpage de Claude Lattion se situe sur la commune de Vouvry (VS), à proximité d'une meute de

loups. Il a eu quatre attaques cet été, deux en 2023, et ses chiens ont fait leur travail. «Ils viennent d'échouer à un test qui dure vingt-quatre heures, dans un environnement qui n'est pas représentatif de la réalité et dans une configuration qui n'est pas non plus correcte puisque le chien ne travaille jamais seul. Alors qu'ils font un test grandeur nature et très satisfaisant au quotidien, c'est aberrant.»

Il a trouvé également brutal de devoir sortir le chien du troupeau pour l'abandonner ensuite dans un environnement inconnu. Un avis que partage Justine Jacquemart, agricultrice à Cronay (VD). «Un chien qui est déplacé est intimidé, stressé et risque de montrer exactement l'inverse de ce qu'il est capable de faire», souligne l'éleveuse qui est aussi éducatrice canine. Elle fait remarquer que le taux élevé d'échec devrait être un indicateur pour remettre en question cet EAT.

### Problème sanitaire

Finalement, le représentant des éleveurs valaisans ne comprend pas que l'on puisse faire défiler sur un même alpage des troupeaux d'origines diverses alors que le pays est en pleine lutte contre le piéton. L'Association suisse des vétérinaires cantonaux a défini que seuls les animaux provenant d'exploitations exemptes de piéton pouvaient participer mais pour Claude Lattion, la mesure est trop légère. «J'ai pu constater que des élevages se font réinfecter après avoir reçu le statut indemne, on ne peut pas plaigner avec cela.»

SD

## Des aspects jugés inadéquats

Justine Jacquemart estime que ces tests ont également un problème d'éthique puisqu'il y a un risque de mise en danger des animaux. «En regard du bien-être animal, ces tests ne sont pas adaptés. L'altercation avec le chien figurant par exemple peut être très violente. Chaque année des chiens de compagnie sont tués par des chiens de protection, il faut prendre des mesures supplémentaires pour cette partie de l'examen.»

L'éleveuse est aussi présidente d'Arcadia, l'association qui proposait les examens canins aux éleveurs. «Nous les avions mis sur pied juste pour aider les éleveurs, ce n'est donc pas un problème pour nous si nous ne les faisons plus nous-mêmes. Mais nous ne comprenons pas que la sécurité ne soit pas prise plus au sérieux. On expose complètement nos animaux; il y a même eu des attaques de loup et des animaux morts pendant les tests officiels, cela ne devrait pas arriver. On nous demande de prendre des mesures toute l'année et là, les barrières sécuritaires tombent.» Ses 300 moutons et 4 chiens passent l'été sur deux alpages dans les cantons de Vaud et du Valais, avec des bergers le jour et un parc de nuit.

### Fidélité au troupeau remise en question

L'éducatrice canine ajoute que le test de fidélité au troupeau, basé sur l'éloignement de l'animal, ne peut pas être considéré comme correct. «D'un point de vue scientifique, il faudrait prendre en compte aussi le sexe, l'âge, la race. Les tests

actuels font de mauvais racourcis et ont tendance à sélectionner des animaux peureux; des chiens qui sont stressés et n'osent pas trop s'éloigner du troupeau. Et ces bêtes peuveuses ont plus vite tendance à agresser les promeneurs.» Claude Lattion a analysé les chiffres de l'année 2025 pour le Valais et, même s'ils doivent être interprétés un par un, ils ont tendance à donner raison à l'éducatrice canine puisque sur les 15 attaques effectuées sur des personnes, la quasi-totalité a été perpétrée par des chiens reconnus.

Pour les responsables, la sélection des chiens est de la responsabilité des éleveurs. «Un chien reste avec son troupeau soit car il a établi une relation avec lui, soit car il a subi de la privation durant sa formation et qu'il ne connaît que son troupeau et y reste par peur. La peur est observée pendant l'EAT. Si elle est explicite, le chien n'est pas reconnu», indique François Meyer qui estime que les cas de morsure impliquant un CPT s'expliquent plus par le contexte que par un comportement d'agression supérieur à la norme du chien.



Le chien travaille toujours à deux et le fait de le laisser seul face au danger dérange les éleveurs.

AGRIDEA